

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Lundi 09 Juillet 2018 à 20h30

Salle du conseil municipal

Commune de Liffré

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes BRIDEL C., COUR L., DANEL F., KERLOC'H A., LEPANNETIER-RUFFAULT V., MARCHAND-DEDELOT I., MIRAMONT F., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BEAUGENDRE F., BEGASSE J., BEGUE G., BILLIOUX Y., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., FRAUD E., GENOUËL J., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., ORY G., PIQUET S., SALAÛN F., SALAÛN R., VEILLAUX D.

Absents : Mmes BOURCIER V., LAMOUR E., LERAY-GRILL C., MM BARBETTE O., DESBORDES P-J., DESJARDINS S., DESRUES T., LAHAYE P., LE ROUSSEAU G., MICHOT B., PICARD H.,

Pouvoirs : M. DESBORDES P-J. à M. CHESNAIS-GIRARD L., M. DESJARDINS S. à Mme OULED-SGHAÏER A-L., Mme LAMOUR E. à M. BEGASSE J., M. LE ROUSSEAU G. à M. PIQUET S., Mme LERAY-GRILL C. à M. FRAUD E., M. MICHOT B. à M. BEGUE G., M. PICARD H. à M. BLANQUEFORT Ph.

Secrétaire de séance : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

AFFAIRES GÉNÉRALES - Election du 4ème Vice-président de Liffré-Cormier Communauté → DEL 2018/097

- **PROCLAME** David VEILLAUX 4^{ème} Vice-Président.

AFFAIRES GÉNÉRALES - Création d'un pôle de service de proximité → DEL 2018/098

- **VALIDE** le principe de création d'un pôle de service de proximité sur la commune de Saint-Aubin-du-Cormier,
- **APPROUVE** la participation de Liffré-Cormier Communauté, du Département et de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier dans la réalisation de ce projet,
- **VALIDE** les engagements de chaque intervenant tels que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** le remboursement des travaux effectué par la commune de Saint-Aubin-du-Cormier,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document contractuel ou réglementaire nécessaire pour la bonne réalisation de ce projet.

RESSOURCES HUMAINES - Création de postes au sein du service communication → DEL 2018/099

- **VALIDE** la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet selon les modalités précisées ci avant.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012.
- **DONNE** tout pouvoir à M. le Président ou son délégataire pour signer les documents afférents à cette décision.

RESSOURCES HUMAINES - Création de postes au sein du service informatique → DEL 2018/100

- **VALIDE** la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet selon les modalités précisées ci avant.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012.
- **DONNE** tout pouvoir à M. le Président ou son délégataire pour signer les documents afférents à cette décision.

TOURISME - Projet d'aménagement touristique du site de Mi-Forêt → DEL 2018/101

- **VALIDE** le projet d'aménagement touristique du site de Mi-forêt porté et mis en œuvre par la Communauté de communes ;
- **EXPRIME** la volonté d'acquérir auprès de la commune de Liffré l'ensemble du bâtiment de l'ancienne auberge de Mi-forêt, à l'euro symbolique, en prenant acte que cette acquisition ne pourra être réalisée qu'après réception de l'avis du service des Domaines, conformément à la délibération du conseil municipal de Liffré en date du 5 juillet 2018 ;
- **VALIDE** le plan de financement correspondant à l'aménagement touristique du site, tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à lancer une consultation pour recruter un maître d'œuvre, le marché ayant vocation à être attribué sous réserve de l'acquisition auprès de la Commune de Liffré par la Communauté de communes du bâtiment concerné par les travaux ait bien eu lieu ;
- **AUTORISE** le Président, lorsque la mission de maîtrise d'œuvre sera initiée, à lancer les procédures de consultation pour recruter les prestataires puis à signer l'ensemble des pièces des marchés correspondants pour les études et travaux nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement touristique, dans les limites des crédits inscrits au budget ;
- **AUTORISE** le Président ou son délégataire à solliciter toutes subventions ou aides à l'élaboration du projet de territoire ou pour certaines des actions y concourant.

CULTURE - Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine, l'association ENGRENAGE(S) et Liffré-Cormier Communauté pour l'espace Bel Air de Saint-Aubin-du-Cormier → DEL 2018/102

- **APPROUVE** le contenu de la convention tripartite jointe en annexe,
- **APPROUVE** l'engagement financier de Liffré-Cormier Communauté dans ce projet tel que décrit ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer cette convention, ainsi que tout avenant éventuel ou document nécessaire à sa bonne application.

Les délibérations de la présente séance sont à votre disposition auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

Le Président,
Loïg CHESNAIS-GIRARD

DATE D’AFFICHAGE

16 JUIL. 2018

